



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

énergie nucléaire

Question écrite n° 123491

Texte de la question

M. Alain Rodet attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les perspectives offertes par le développement de réacteurs nucléaires alimentés au thorium. Dès la fin des années 1950, une partie de la communauté scientifique comprenant plusieurs grands spécialistes de la fission nucléaire a démontré l'intérêt de réacteurs fonctionnant à partir de minerai de thorium, une ressource quatre fois plus abondante que l'uranium à l'échelle planétaire. Par ailleurs, contrairement à l'uranium dont seulement une partie infime (0,7 %) du minerai extrait peut être exploité, le thorium est entièrement utilisable et l'architecture des réacteurs utilisant ce matériau permet un meilleur rendement que les installations classiques. Selon ses partisans, cette technologie offrirait d'excellentes garanties en termes de sécurité. Le combustible utilisé, une solution liquide de thorium et de sels fondus, diminuerait considérablement les risques d'emballement du cœur du réacteur et de surpression qui ont été à l'origine de plusieurs accidents nucléaires majeurs. Enfin, les déchets produits par ce type de combustion auraient une durée de vie bien moindre que les résidus des centrales nucléaires actuelles. En conséquence, il lui demande si le développement de cette technologie, qui présente des intérêts indéniables en termes de rendement énergétique, de sécurité et de protection de l'environnement, est actuellement envisagé.

Données clés

Auteur : [M. Alain Rodet](#)

Circonscription : Haute-Vienne (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123491

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 6 décembre 2011, page 12718

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)